

> HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Géographie / classe de CM2

Thème 3 - Mieux habiter

- Favoriser la place de la « nature » en ville
- Recycler
- Habiter un écoquartier

Extrait du programme du cycle de consolidation, BOEN n°11 du 26 novembre 2015

Pourquoi enseigner « Mieux habiter » en classe de CM2 ?

Le thème invite à explorer, à l'échelle des territoires de proximité (quartier, commune, métropole) en France, des cas de réalisations ou des projets qui contribuent à améliorer le cadre de vie, dans des domaines variés : l'environnement, les mobilités, la sociabilité et le vivre ensemble. La place réservée dans la ville à la « nature », à la biodiversité, aux **modes de circulation**, au **recyclage des déchets**, à l'aménagement d'un **écoquartier** sont autant d'occasions de réfléchir aux choix des acteurs dans les politiques de **développement durable**. En invitant les élèves à une réflexion sur le « mieux habiter », le professeur contribue, en faisant des passerelles avec le programme d'EMC, au développement d'une conscience citoyenne, sociale et écologique chez les élèves.

Ce thème offre ainsi aux professeurs la possibilité d'inscrire [les objectifs de l'Éducation au Développement Durable](#) dans leur enseignement.

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- qu'il n'existe pas une, mais des solutions pour favoriser des modes d'habiter garants d'une meilleure qualité de vie ;
- que les réponses, adaptées à chaque situation, sont construites par des hommes qui vivent en société et sont acteurs de leur territoire, qu'ils aménagent.

Ce thème est l'occasion de travailler plusieurs compétences du programme et d'investir particulièrement celles ayant trait :

- au **raisonnement par la formulation d'hypothèses et leur vérification** ;
- à la **lecture et à la pratique de différents langages** ;
- à la **coopération et à la mutualisation** dans le cadre d'un travail collectif.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

Ce thème permet à la fois d'approfondir l'habiter et les problématiques qui y sont liées, traitées depuis le début du cycle, et une réflexion sur les enjeux d'un développement durable.

- **En début de cycle 3**, l'élève a pris progressivement conscience, à partir du lieu où il habite, des principales composantes de l'habiter : résider, travailler, consommer, se divertir. **En CM2**, il enrichit cette première approche par la prise en compte d'un autre aspect de l'habiter : les déplacements, dans la vie quotidienne jusqu'aux mobilités plus lointaines, et la circulation d'informations qui relie les habitants de la planète. Par l'articulation des échelles, l'élève met progressivement en relation son territoire à celui de la France, de l'Europe et au monde. Ce thème permet de revenir sur des territoires de proximité et de les questionner sous l'angle de leur durabilité. Des passerelles doivent être établies avec le thème « Se déplacer » qui permet d'aborder la question des mobilités, et notamment des nouvelles formes de déplacements. Ces thèmes sont repris **en 6^e**, à travers la question « Habiter une métropole » et plus particulièrement le sous thème « La ville de demain ».
- **Au-delà du cycle 3**, les élèves approfondissent leur réflexion sur la durabilité des choix opérés par les sociétés, tant dans l'exploitation des ressources que par les aménagements réalisés.

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Ce thème permet d'aborder les différentes manières d'habiter un territoire, dans des termes qui ne sont évidemment pas ceux dans lesquels on les posera en classe.

Problématique : Comment mieux habiter par l'amélioration du cadre de vie et la gestion de l'environnement ?

Regroupant plus de 75% de la population française, les espaces urbains sont le lieu de vie de la grande majorité des habitants. L'ampleur du phénomène d'urbanisation, la croissance démographique et l'étalement des villes, les conditions de la vie en ville interrogent la qualité de l'habiter dans toutes ses dimensions : la résidence, le social, les déplacements, la qualité environnementale, le bien être. La question du paysage, comme dimension du « mieux habiter », participe pleinement de ce thème. La pluralité des actions et des projets de développement durable qui émanent des collectivités territoriales (dont les [Agendas 21](#)) programment des réponses à ces interrogations. Le développement durable est pleinement intégré aux règles de l'urbanisme et s'impose en matière d'aménagement.

Mais habiter en milieu rural interroge les mêmes champs sous d'autres angles : isolement social, multiplication des déplacements, grignotage des terres agricoles, gestion des déchets, etc.

Avec ce thème le programme propose d'explorer plusieurs axes.

Favoriser la place de la « nature » en ville

De quelle « nature » parle-t-on dans ce contexte ?

D'une manière générale, en ville comme en milieu rural, l'approche de la « nature » ne saurait se définir par rapport à un état de nature préexistant à la présence de l'homme et aux effets de l'anthropisation. La « nature » est intégrée au monde que l'homme est capable de concevoir, de percevoir et d'aménager.

La « nature » en ville a d'abord été vue comme une nature domestiquée : les parcs urbains, squares de quartiers et avenues plantées d'arbres du XIX^e siècle, les « espaces verts » qui ont accompagné la croissance urbaine en France au XX^e siècle. Aujourd'hui, l'expression « nature en ville » ne se réduit pas au « verdissement » et doit être comprise dans un sens différent et plus large : environnemental, social et de production alimentaire.

- Sur le plan environnemental, la végétation en ville est vue comme un élément du maintien de la biodiversité des espèces de flore et de faune, mais également comme un moyen de régulation du climat – réduction de l'effet de chaleur urbaine – de dépollution et de limitation du ruissellement.
- Sur le plan social, les parcs urbains, les jardins associatifs ou partagés, les berges des fleuves aménagées sont des lieux de sociabilité, de rencontres à travers des événements récréatifs, festifs, de loisirs sportifs pour les habitants.
- Sur le plan alimentaire, le développement des cultures maraîchères au centre des villes et en périphérie, les jardins potagers, les vergers, vignes et même les ruchers urbains (Nantes, Saint-Etienne, Paris par exemple) correspondent à un renouveau de l'agriculture urbaine et renvoient à une production alimentaire en ville de moins en moins anecdotique.

C'est pourquoi « la nature » est présente dans les projets d'aménagements urbains. Architecture associant le végétal (sur les toits notamment ou en façade des immeubles), parcs publics, jardins urbains familiaux ou collectifs, réaménagement des berges des fleuves, coulées ou trames vertes, dont bénéficient cyclistes et piétons par les circuits dédiés aux « mobilités douces ». L'ensemble de ces éléments renvoie à la notion de « ville durable ».

Le recyclage

C'est un autre volet de la réflexion sur le développement durable directement liée à la question des déchets, et au problème du traitement d'environ 500 kg/an que produit en moyenne chaque habitant en France. Du fait de la concentration des hommes et des activités, c'est en ville que s'organisent principalement la collecte, le tri et le recyclage des déchets. Ces questions sont plus difficilement résolues dans les campagnes. **Le recyclage doit être relié aux enjeux du développement durable** car il permet de réduire la pression sur les ressources (par la réutilisation de matériaux issus de déchets et la production d'énergie) et de limiter les rejets dans l'environnement. Il participe pleinement à la mise en place d'une [économie circulaire](#).

Les déchets ménagers, les emballages, les métaux, peuvent être triés à des fins de recyclage. Celui-ci implique une chaîne d'opérations : tri par les particuliers et les entreprises, collecte sélective, transport, traitement pour en permettre la valorisation. Les métaux, le verre, le papier, les plastiques, fournissent des ressources à l'industrie, tandis que les déchets biodégradables sont compostés et transformés en un engrais valorisé par l'agriculture. Le compostage peut également permettre de produire de l'énergie par méthanisation. Le méthane est utilisé comme combustible industriel, gaz naturel, de ville ou carburant automobile. Les déchets non recyclables sont incinérés. La chaleur produite est de plus en plus utilisée pour le chauffage urbain. Cette deuxième vie des produits s'intègre dans le processus de production par la législation, dans le cadre de l'économie circulaire.

Les écoquartiers

Ils correspondent à de nouvelles formes d'aménagement urbain. Imaginés comme des laboratoires de cet aménagement, ils sont le plus souvent établis sur des friches, portuaires, militaires ou industrielles. En France, ils font l'objet d'un label depuis 2012 qui implique la prise en compte de trois volets dans la réalisation du quartier :

- Un volet environnemental recherchant la limitation des pollutions ainsi qu'une place importante réservée à la nature (utilisation d'énergies renouvelables, éco-constructions, prise en compte de la gestion des déchets, promotion des mobilités douces au sein du quartier, jardins participatifs, etc.).
- Un volet social imposant la mixité sociale et intergénérationnelle, par la combinaison de logements sociaux et de logements en accession à la propriété, ou le maintien de personnes âgées à côté des familles avec enfants.
- Un volet économique avec la présence d'activités et d'emplois qui rendent l'écoquartier viable et cherchent à réduire les déplacements résidence/emploi.

Ces écoquartiers recherchent également l'implication des habitants dans la gestion du quartier (ateliers, comités, concertations, débats etc.). Cependant ces écoquartiers ne doivent pas être pris comme des modèles préfigurant la ville du futur, transférables à l'ensemble d'une agglomération. C'est en les abordant sous l'angle de leurs réalités quotidiennes que l'on peut questionner leur intégration à la ville, notamment par les réseaux de transport en commun. Par ailleurs, l'ambition de mixité sociale est parfois détournée au profit d'un entre-soi d'habitants de catégories sociales supérieures dans ces quartiers. Ce sous-thème permet d'interroger la notion de « ville durable ».

Comment mettre en œuvre le thème en classe ?

De préférence, les élèves sont impliqués dans la réflexion autour du « mieux habiter », à partir d'exemples de quartiers ou de communes se situant dans leur espace proche.

L'étude du thème prend appui sur les différents sous-thèmes qui seront traités en fonction des ressources existantes, sans nécessairement en respecter l'ordre donné, ni les aborder tous. En effet, **selon le contexte géographique de l'école**, les choix de l'enseignant, et en fonction de la progression adoptée, il est possible de globaliser l'étude autour **d'un ou deux points forts bien identifiés**.

Principales étapes de mise en œuvre

Plusieurs démarches pédagogiques sont possibles pour aborder le thème, en fonction du lieu de vie de l'élève et des choix de l'enseignant :

- **l'école se situe dans une ville** ; il existe à proximité des actions autour du développement durable, autour d'un projet ou d'une action d'une commune ou d'une agglomération, ou bien un écoquartier. Les élèves peuvent travailler sur quelques aspects : la place de la nature dans la ville, le recyclage des déchets, les modes de déplacements et la place des transports doux, l'existence de jardins partagés, de berges de fleuves réaménagées rendues aux piétons ou aux cyclistes, le rôle et l'implication des habitants...
- **l'école se situe en milieu rural** ; l'enseignant peut entrer par la façon dont le recyclage des déchets est réalisé dans la commune et la communauté de communes. Il conduit les élèves à questionner les différents producteurs de déchets – agriculteurs, ménages, entreprises industrielles, collectivités – le type de déchets qu'ils produisent, la façon et les lieux où ils sont triés, la façon dont ils sont valorisés. La visite d'une exploitation agricole, d'un centre de tri ou de méthanisation permettra de rendre concret l'ensemble de la chaîne.

Quel que soit le choix de l'enseignant, la démarche pédagogique peut s'organiser autour de quelques-unes des modalités suivantes.

Dans un premier temps, un échange peut s'engager avec les élèves sur leur façon de voir comment on peut « mieux habiter », ce qui rend le lieu où l'on habite agréable, les lieux qu'ils aiment fréquenter. L'enseignant peut mobiliser les connaissances liées à l'**expérience personnelle des élèves dans leur propre « quartier »** ou **leurs acquis** sur les thèmes étudiés en CM1, et le thème 2 du CM2 « Se déplacer », pour conduire une réflexion autour de l'amélioration du cadre de vie dans le respect de l'environnement.

Un second temps peut être consacré à une sortie sur le terrain par petits groupes, qui permet d'aborder différents aspects liés au thème. La sortie peut s'organiser à partir de quelques questions, à déterminer parmi un large choix possible :

- la nature est-elle présente dans le quartier ou la ville ? Existe-t-il des parcs, des jardins associatifs ou partagés ? Où se situent-ils ? Quelle faune et quelle flore s'y développent ? Comment réduire la part du bitume, ou embellir certains espaces du quartier ?
- est-il possible de circuler facilement dans le quartier à pied ? En vélo ? Les transports en commun sont-ils développés ? Comment augmenter la sécurité ?
- comment s'organisent le tri et le recyclage des déchets dans le quartier, la commune ?
- dans les villes fluviales, les berges sont-elles mises en valeur ? Pour quels usages ? Lieux de promenades piétonnières, voies cyclables, guinguettes (Lyon, Paris) ou plages ;
- si la visite se déroule dans un écoquartier, on fait porter le questionnement et les observations sur les aménagements des points de vue de l'habitat, de la mixité, des circulations ou de la présence de la nature.

La sortie sur le terrain, qu'elle soit effectuée en ville ou en milieu rural, est propice à la rencontre avec des habitants. On mobilise les outils nomades, comme un smartphone ou une tablette qui permettent d'enregistrer des sons et des images. Des restitutions en classe ou dans l'école peuvent s'envisager, sous diverses formes, dessin, schéma, poster, diaporama, maquette, documentaire vidéo... comprenant un diagnostic et des propositions d'évolutions du quartier. Le professeur peut introduire une dimension prospective dans son enseignement en invitant les élèves à inscrire leur réflexion dans le temps long et en leur permettant de réfléchir à des scénarios d'avenir.

Les acteurs du terrain, représentants d'associations, professionnels (par exemple des paysagistes, des architectes), élus (notamment celui chargé de l'urbanisme) peuvent également témoigner de leur rôle pour améliorer le cadre de vie des habitants, à travers leur approche du paysage, ou du respect des normes environnementales. Ainsi, les questions portant sur la diversité des habitants du quartier, ou les lieux de rencontres et de convivialité, les espaces de loisirs ou festifs, ou bien encore la certification écologique pour les habitations ou des bâtiments publics (éco-matériaux, éco-conception) peuvent être posées, voire débattues.

La réalisation d'un croquis peut également s'envisager à partir d'un point de vue remarquable ou en classe, à partir du plan communal. Les différents espaces du « mieux habiter » peuvent figurer puis, dans un second temps, se différencier par un jeu des couleurs : les résidences, les espaces verts, les voies de communication réservées aux circulations douces, les rivières et les canaux, les lacs. Quelques points de collecte de tri des déchets peuvent être repérés. À une autre échelle, il peut permettre de situer l'usine d'incinération ou de retraitement des déchets.

La visite de lieux emblématiques, tels que l'usine d'incinération ou de méthanisation, selon le contexte, peut prendre sens pour évoquer les enjeux liés au recyclage des déchets.

Le professeur peut également faire le choix de traiter l'un des aspects du thème, à partir de documents variés, dont des vidéos d'un écoquartier et viser les mêmes objectifs pour ses élèves.

Le thème « Mieux habiter » peut aussi être mobilisé dans un projet construit avec les professeurs des classes de 6^e du collège du secteur.

Principaux repères spatiaux à construire

L'étude offre la possibilité de localiser la ville étudiée sur une carte des principales agglomérations françaises.

Quelles sont les contributions du thème aux parcours ?

C'est avant tout **le parcours citoyen** qui est ici mobilisé. Par cette première approche des enjeux du développement durable et des acteurs et territoires de proximité, l'élève est sensibilisé à la dimension civique de la géographie et au rôle que chaque habitant, en tant que pratiquant d'un territoire et usager, peut remplir.

Mais les autres parcours peuvent également être nourris :

- **le parcours santé** à travers la question de l'amélioration des cadres de vie et de lutte contre les pollutions néfastes à la santé ;
- **le parcours avenir** à travers les métiers rencontrés lors des visites ;
- **le parcours d'éducation artistique et culturelle** à travers les nouvelles formes d'architecture et d'urbanisation.

La réflexion sur la place de la nature peut être prolongée lors d'un débat argumenté dans le cadre de l'enseignement moral et civique, qui peut permettre de confronter les arguments des élèves en vue d'améliorer le cadre de vie durable.

Certaines initiatives peuvent être développées, par exemple celles visant à obtenir le label « École en Démarche de Développement Durable » (E3D) pour son école. Les décisions qui font consensus peuvent, le cas échéant, être portées par les délégués de classe ou les éco-délégués, ou bien dans les conseils municipaux d'enfants.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Opposer la nature et la ville.
- Réduire le rôle des sociétés et les hommes à la simple protection de l'environnement, sans prendre en compte leurs responsabilités en matière d'aménagement, qui peut permettre une meilleure qualité de vie pour les habitants.
- Être trop théorique, ne pas s'appuyer sur les territoires et les acteurs, sur les études de cas ou sur les exemples.
- Idéaliser les écoquartiers.